

Arrondissement de TOURNAI

COMMUNE  
DE  
BRUNEHAUT

Art. 90 de la nouvelle loi  
communale.

Le Conseil ne peut prendre  
de résolution si la majorité de ses  
membres n'est présente.

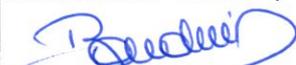
Cependant, si l'assemblée a  
été convoquée deux fois sans  
s'être trouvée en nombre  
compétent elle pourra, après une  
nouvelle et dernière convocation,  
délibérer, quel que soit le nombre  
de membres présents, sur les  
objets mis pour la troisième fois à  
l'ordre du jour.

**Séance du conseil communal**

EST INVITE(E) à assister, pour la première fois, à la réunion du Conseil communal qui  
aura lieu, **en la Maison des Associations, (à l'étage), 24B, rue Wibault Bouchart  
(Bléharies)**

**LE LUNDI 24 AVRIL 2023 à 19H00**

La Directrice Générale,

  
Nathalie BAUDUIN

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

  
Pierre WACQUIER

**ORDRE DU JOUR**

1. Information(s) diverse(s) – Communication
2. Compte 2022 des Fabriques d'Eglises de Jollain-Merlin, Guignies-Velvain – Décisions
3. Compte communal de l'exercice 2022 – Compte budgétaire – Compte de résultats, bilan et annexes – Décision
4. Budget communal 2023 – Modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire – Décisions
5. Budget communal 2023 – Modification budgétaire n°1 – Désaffectation du boni extraordinaire – Décision
6. Régie communale autonome – Concessions du domaine public – Décision
7. Brunehaut 9<sup>ème</sup> Division (anciennement Jollain-Merlin)  
Vente d'immeuble (parcelle) pour cause d'utilité publique – Décision
8. Liste des emplois vacants – Emplois vacants prioritaires ouverts à la nomination et emplois non vacants ouverts aux prioritaires – Décision
9. Procès-verbal de la séance du conseil communal du 20.03.2023 – Décision

HUIS CLOS

10. Ratification de décision du collège communal portant désignation d'un membre du personnel enseignant – Décision
11. Désignation d'un Directeur financier commun faisant fonctions, contractuel, pour la commune et le C.P.A.S. – Décision